

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2021/172A / 20211109

Madame, Monsieur,

A défaut d'affichage dans les délais requis, une nouvelle annonce de projet doit être réalisée.

Par conséquent, le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SPRL JOLIMMO, dont les bureaux se situent Rue de Robermont 12 à 4020 Liège.

Le terrain concerné est situé Rue de Magnée 58 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section B n° 86 F 2.

Le projet consiste en la **démolition d'un hall sportif et la construction d'un immeuble comprenant 18 appartements** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°2 - Noyau Urbain - Aire en appui au centre urbain; S.D.C.: I.B.6 - Noyau urbain - zone en appui au centre urbain - habitat à vocation de service public et d'équipement communautaire, ligne de crête) et s'écarte du G.C.U. pour :

- 1) Occupation maximale des volumes sur la parcelle supérieure à 30%,
- 2) Occupation maximale des zones de stationnement - terrasse - allée sur la parcelle supérieure à 20%,
- 3) Alignement du volume principal non conforme car en recul de plus de 6,5m par rapport à la voirie,
- 4) Profondeur du volume principal non conforme car supérieur à 12m (13m70),
- 5) Gabarit du volume principal non conforme car supérieur à R+1 (R+2),
- 6) Hauteur du volume principal non conforme car supérieure à 7m50 (9m35).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

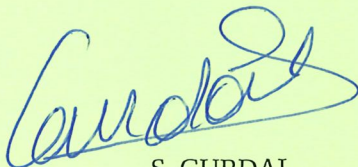
La date d'affichage de l'annonce est le 22 novembre 2021.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 29 novembre 2021 au 13 décembre 2021 à 11 heures (clôture) au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **10 NOV. 2021**

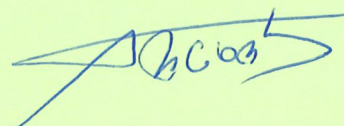
Par délégation de la Directrice
générale,
l'Attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

